



**DORVAL**

**AVIS PUBLIC  
RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2025  
CITÉ DE DORVAL**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de perception des taxes foncières générales pour l'année 2025 a été préparé et déposé à mon bureau. Celui-ci peut être consulté à l'hôtel de ville au 60, avenue Martin durant les heures normales de bureau.

AVIS est en outre donné que les comptes de taxes foncières seront expédiés le **29 janvier 2025**.

Toute personne qui n'aurait pas reçu un compte de taxes d'ici le **20 février 2025** pour une propriété apparaissant au rôle de perception est priée de le consulter en ligne à l'adresse suivante :

<https://municipal.acceo.com/immonet/dorval?language=fr>

Ou de le réclamer par courriel à l'adresse :

[dorval@ville.dorval.qc.ca](mailto:dorval@ville.dorval.qc.ca)

Toute personne tenue au paiement des taxes indiquées audit rôle de perception doit les acquitter en deux versements égaux le ou avant le **28 février 2025** et le ou avant le **29 mai 2025**.

Toutefois, toute imposition annuelle inférieure à 300 \$ est exigible et payable en totalité lors du premier versement, le **28 février 2025**.

Veillez également noter qu'aucun rappel à l'égard du deuxième versement ne sera expédié.

DONNÉ à Dorval, ce 17<sup>e</sup> jour de janvier 2025.

(signé) Denise Desjardins  
Trésorière